

Représentation du temps en bantu. Système comparé du lingala et du kinyarwanda

Guy-Cyr Ingouacka et Eugène Shimamungu

Volume 23, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603092ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603092ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ingouacka, G.-C. & Shimamungu, E. (1994). Représentation du temps en bantu. Système comparé du lingala et du kinyarwanda. *Revue québécoise de linguistique*, 23(2), 47–71. <https://doi.org/10.7202/603092ar>

Résumé de l'article

Le kinyarwanda et le lingala, l'un vernaculaire, l'autre véhiculaire, sont représentatifs respectivement d'un système complexe et d'un système réduit parmi les langues bantu. Le système du lingala, basé sur l'expression de l'aspect, oppose les formes qui expriment le révolu à celles qui expriment le non-révolu (absence/présence du morphème |(-)ko-|. Le système du kinyarwanda oppose, quant à l'expression du temps, les formes hypothétiques (infinitif, optatif et potentiel) qui ne peuvent exprimer que le présent et le futur, à la forme thétique, l'indicatif, qui peut exprimer, en plus du présent et du futur, le passé. Il apparaît que, du plus au moins complexe, le système fondamental commun aux deux langues reste basé sur un schème binaire d'oppositions : actuel/virtuel, révolu/non-révolu, sans position intermédiaire.

REPRÉSENTATION DU TEMPS EN BANTU SYSTÈME COMPARÉ DU LINGALA ET DU KINYARWANDA *

Guy-Cyr Ingouacka
Eugène Shimamungu
C.N.R.S. — U.R.A. 1030

1. Introduction

LE LINGALA est une langue parlée au Congo et au Zaïre où elle sert de langue véhiculaire pour une mosaïque d'ethnies qui parlent des langues vernaculaires différentes. Les origines du lingala ne sont pas bien établies. Certaines sources affirment que le lingala serait issu du losengo parlé par un groupe de riverains le long du fleuve Zaïre dans la région de l'Équateur entre Mbandaka et Makanza. Certaines autres disent que le lingala dérive du kibangi, langue parlée par des pêcheurs de la même région. Pour d'autres encore, une seule langue ne peut être à l'origine du lingala, c'est le contact entre ces populations riveraines qui aurait donné naissance à cette langue. L'on peut toutefois affirmer avec certitude que le lingala s'est façonné et enrichi par des apports de plusieurs langues bantu.

Le kinyarwanda jouit d'un statut différent, de langue vernaculaire et nationale au Rwanda (à l'Est du Zaïre). Il est parlé également dans les régions limitrophes au Zaïre, et en Ouganda. Les langues comme le kiha parlé en Tanzanie, le kirundi parlé au Burundi, sont identiques au kinyarwanda et formeraient des dialectes d'une seule et même langue.

L'intérêt de la comparaison de ces deux langues, le lingala et le kinyarwanda, repose autant sur leurs statuts différents et l'éloignement de leur zone de parler que sur leur appartenance commune aux langues bantu. Elle permet surtout, au niveau du système, de dégager non seulement des ressemblances qui permettent de confirmer leur appartenance à une même famille, mais aussi des divergences qui autorisent de statuer sur l'émiettement d'un

système fondamental unique, qui tend, dans un cas à l'allégement pour servir le statut de langue véhiculaire, et dans l'autre, au conservatisme des lourdeurs du système initial. Toutefois les ressemblances de surface restent importantes. Au niveau de la forme, la tonalité et la quantité vocalique sont également pertinentes. La tonalité et la quantité peuvent avoir sur le vocable une portée sémantique ou grammaticale¹.

- (1) a. *moto* 'homme' >< *mótó* 'feu' LINGALA
 b. *boongo* 'cerveau' >< *boóngo* 'afin que', 'comme cela'
 c. *nasálaka* 'je travaille' >< *nasálaká* 'j'ai travaillé'
- (2) a. *kuvuna* 'venir en aide' >< *kuvúna* 'casser' KINYARWANDA
 b. *guhuma* 'être aveugle' >< *guhuuma* 'hurler'
 c. *navuze ijaambo* 'j'ai pris la parole' (aujourd'hui)
 d. *navúze ijaambo* 'j'ai pris la parole' (avant aujourd'hui)

Le kinyarwanda et le lingala présentent une structure de surface semblable dans le vocable. Celui-ci est une sorte d'holophrase constituée autour d'un radical qui se dote d'affixes grammaticaux. Quand il s'agit du verbe, le radical se munit de préfixes comme celui de la personne, celui du temps, et des suffixes aspectuels.

- (3) Nakosála. LINGALA
 na ko + sál a
 1 N-R + RAD ASP
 'Je vais faire.'
- (4) Nzaakora. KINYARWANDA
 n zaa + kór a
 1 FUT + RAD ASP
 'Je travaillerai.'

La similitude des structures de surface rend compte des correspondances des catégories de représentation à la base.

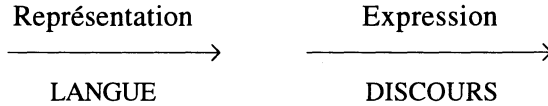
2. Définition et cadre théorique

2.1 Le cadre théorique

Cette étude s'inscrit dans une perspective psychomécanique² dont la démarche distingue dans l'acte de langage deux mouvements: le premier part du vécu expérientiel et construit la langue en un système de signes qui représente

l'univers; le second part du système ainsi institué pour produire le discours. Soit en figure:

Figure 1



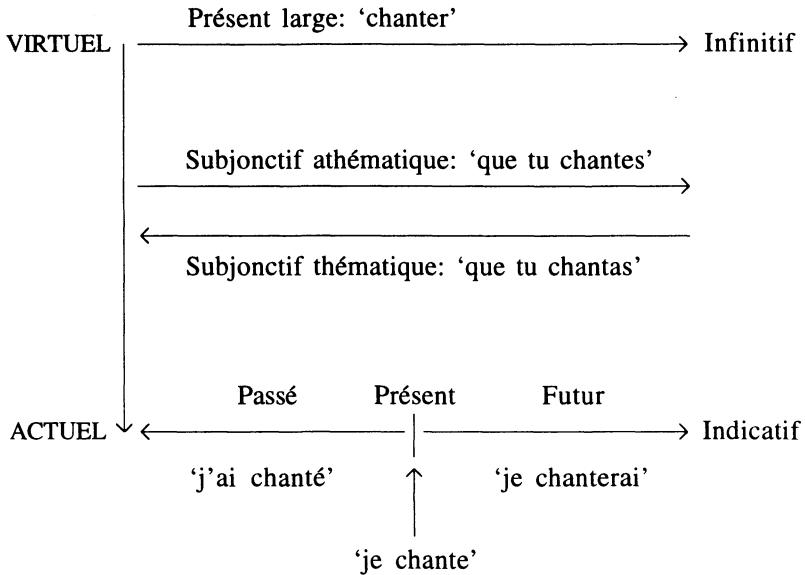
Notre analyse consiste à rechercher, dans chacune des deux langues, le système qui régit l'expression du temps et, par comparaison, essayer de dégager les convergences de représentations qui permettent, autant que le suggère la structure formelle, de formuler des hypothèses à propos de l'appartenance commune à la même famille des langues bantu.

2.2 *La notion de temps*

La notion de temps consiste à poser un repère, l'instant de parole, qui constitue le maintenant. Ce repère exige un avant et un après, d'où la notion de durée. Le temps est un infini qui comprend toutes les époques temporelles: le présent, le passé et le futur. Le passé et le futur ne sont envisageables qu'à partir du moment d'énonciation: le présent. Celui-ci peut correspondre à tout l'infini d'étendue temporelle comme il peut se réduire maximale-ment à un infime instant de parole où la syllabe prononcée s'est aussitôt évanouie dans le passé. Dès que le présent atteint l'étroitesse requise, alors sont déterminées les époques du passé et du futur.

Cette nature du présent sert aussi à la détermination du mode³ que Guillaume (1984, p. 250-271) définit à partir de sa puissance de représentation du temps: par exemple, l'infinitif, en français, livre uniquement une image globale du temps qui correspond au présent large, tandis que l'indicatif peut donner du présent une image étroite, entre les deux époques indéfiniment étirées chacune de son côté. Le subjonctif, quant à lui, occupe la position intermédiaire entre le virtuel et l'actuel, l'infinitif et l'indicatif. Il ne sépare pas nettement les époques temporelles (présent, passé et futur), mais discerne, par l'introduction de la personne, les deux visualisations du temps: l'une ascendante, orientée vers le virtuel exprimée par le subjonctif présent; l'autre descendante, orientée vers le passé "anti-virtuel" exprimée par l'imparfait du subjonctif que Guillaume (ibidem) appelle "subjonctif thématique". Celui-ci est caractérisé par un "thème voyelle" *a*, *u*, ou *i* selon le verbe (ex: *chantas*, *voulus*, *pris*) par opposition au subjonctif présent dit "athématique", cf. Guillaume (1970) et (1984). Soit en figure:

Figure 2



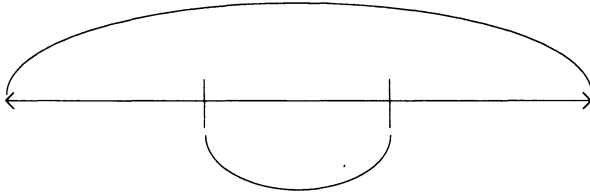
C'est ce procès mental de construction du temps que Guillaume appelle "chronogénèse". L'interception de la chronogénèse livre par profil ainsi obtenu, l'image du temps acquis grâce à son développement. Ces profils sont selon Guillaume, des "chronothèses", car elles «livrent résultativement ('en thèse') l'état de construction du temps correspondant à l'arrêt de la chronogénèse», cf. Joly (1980, p. 20). Chaque chronothèse correspond au mode. Par le mode, dit Guillaume (1973, p. 226):

(...) se trouve sommée une certaine puissance déjà acquise, mais qui peut n'être pas finale, de construire le temps. Les temps d'un mode expriment, pour autant qu'elle est acquise, l'exercice de cette puissance.

Le temps ainsi défini est un temps chronologique tandis que l'aspect est un temps d'événement inhérent au procès. L'aspect est la façon, soit de considérer le déroulement d'un événement en entier, soit d'en saisir un instant ponctuel, ou une portion de temps en dedans ou en dehors afin d'en représenter l'étalement. Le temps chronologique et le temps d'événement sont, ainsi que l'indique Joly (1975, p. 129-130) dans un rapport de contenu à contenant. Soit en figure:

Figure 3

Temps chronologique



Temps d'événement

Guillaume (1984, p. 47-48) définit ainsi les rapports entre le temps d'événement et le temps chronologique:

Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps. Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe.

Le temps expliqué est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts — passé, présent, futur et leurs représentations — que le discours lui attribue.

Voilà théoriquement la définition du temps en psychomécanique du langage. Il s'agira de chercher comment les langues de notre analyse représentent le temps⁴. Possèdent-elles une ou plusieurs émissions différentes, successives, dans la représentation du temps? Qu'est-ce qui fait, au niveau de la représentation, que ces deux langues appartiennent à une même famille?

3. La représentation du temps en lingala

Le lingala procède sémiologiquement par opposition de la présence à l'absence du morphème |(-)ko-| dans la forme verbale. Ce morphème indique, au départ, la classe nominale⁵ de l'infinitif. Dans le verbe conjugué, son rôle se modifie: il indique la virtualité. Il n'indique plus la classe nominale, mais caractérise les formes qui expriment un procès en vue ou en voie d'accomplissement (non-révolu), par opposition aux autres formes qui expriment un procès accompli (révolu)⁶.

(5) a. Nakosalá.

na ko + sál a
 1 N-R + RAD ASP
 'Je vais faire.'

b. Nasalá.

na ø + sál a
 1 R + RAD ASP
 'J'ai fait.'

Ainsi les formes qui équivalent au présent et au futur s'opposent à des formes qui expriment le passé. Soit la distinction Révolu/Non-Révolu:

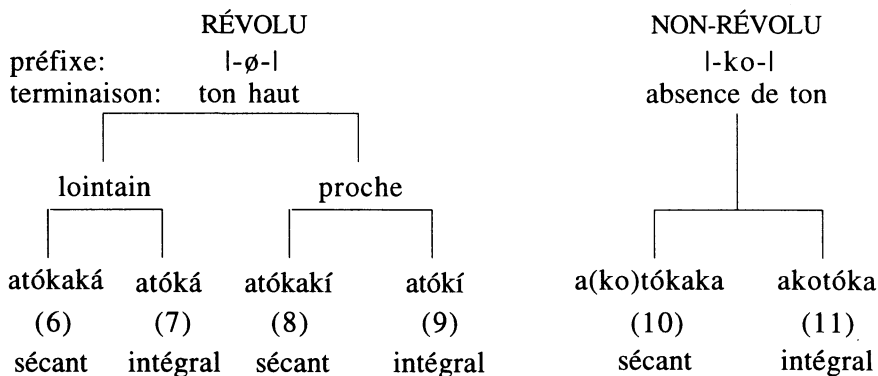
RÉVOLU / NON-RÉVOLU
 | - ø - | | (-) ko - |⁷

Cette distinction est en relation avec les désignations aspectuelles indiquées par les suffixes. Le temps, en lingala, est donc aperçu à travers l'aspect; faut-il rappeler que la notion d'aspect possède deux valeurs:

- La valeur temporelle selon laquelle le procès différencie en lui-même l'accompli et l'inaccompli, le temps qui s'en va et le temps qui arrive;
- La valeur d'espace: selon que le procès exprimé intègre ou non en lui-même la notion de début et/ou d'aboutissement, il comprend tout ou partie ou rien du tout de son espace de développement.

En lingala, l'expression de l'aspect, articulée sur la structure binaire révolu/non-révolu, est assumée par les suffixes dans la forme verbale. Soit le verbe *kotóka* 'puiser' à la 3^e personne du singulier:

Figure 4



Le ton haut sur la terminaison indique le révolu; son absence, le non-révolu. Dans le temps révolu, l'opposition des terminaisons l-il / l-al distingue respectivement le révolu proche et le révolu lointain. La terminaison non marquée l-al désigne le non-révolu, les formes du non-révolu ne distinguent pas le proche et le lointain. Le suffixe pénultième l-ak-l (antérieur à la terminaison verbale) désigne un procès ponctué par une datation après son déroulement (révolu), et par l'instant de parole dans un déroulement non révolu. C'est-à-dire qu'un événement est montré à un point particulier avant ou après sa fin. Le terme "sécant" utilisé pour désigner cette sorte d'aspect, doit être pris dans son sens premier de "couper". Il ne prédit en rien de l'aspect progressif de l'événement lorsque celui-ci n'est pas terminé, il le montre seulement à une certaine étape de son déroulement⁸.

L'absence du suffixe aspectuel pénultième désigne le procès saisi dans son intégralité:

— Soit il est considéré avant son déroulement, perspectivement en entier, incluant son début et sa fin, bien que non-révolu;

— Soit il est considéré après son déroulement, rétrospectivement en entier, révolu, incluant son début et sa fin.

(6) Mokolo mbúla ebetaká bisó totókaká máyi té.

to ø + tók ak á

1 PL R + RAD SASP ASP

le jour la pluie était tombée nous nous avions puisé eau NEG

'Le jour où il avait plu, nous n'avions pas puisé d'eau.'

(événement considéré dans sa ponctualité par une datation dans le passé)

(7) Natóká máyi na liboóngo ya munené mbala ebele.

na ø + tók á

1 R + RAD ASP

j'ai puisé eau au port de grand plusieurs fois

'J'ai puisé de l'eau au grand port plusieurs fois.'

(habitude où l'événement est vu chaque fois complet dans le passé)

(8) Lobí natókakí máyi na ebale.

na ø + tók ak í

1 R + RAD SASP ASP

hier j'ai puisé eau au fleuve

'Hier, je puisais de l'eau au fleuve.'

(événement proche de l'instant de parole, vu en train de se dérouler)

(9) Lelo *natókí* máyi na katí ya kopó.

na \emptyset + tók í

1 R + RAD ASP

aujourd'hui j'ai puisé eau à intérieur de verre

'Aujourd'hui, j'ai puisé de l'eau dans un verre.'

(événement proche de l'instant de parole, vu dans sa complétude)

(10) Yé *atókaka* máyi na yé kaká na ebale (ou *akotókaka*).

a \emptyset + tók ak a

a ko + tók ak a

3 R + RAD SASP ASP

3 N-R + RAD SASP ASP

lui il puise eau à lui seulement au fleuve

'Il ne puise de l'eau qu'au fleuve.'

(habitude vue de façon ponctuelle dans l'instant de parole)

(11) Lobí *ngái nakotóka* máyi na toóngo penza.

na ko + tók a

1 N-R + RAD ASP

demain moi je puiserai eau au matin vraiment

'Demain, je puiserai de l'eau très tôt le matin.'

(événement vu en intégralité avant son commencement)

Les exemples (6) à (9) du révolu illustrent deux faits:

— L'opposition proche/lointain est respectivement marquée par les terminaisons l-i-/l-a-l. Cette opposition exprimée dans le verbe trouve parfois, sans que cela soit obligatoire, un appui dans l'énoncé (dans les phrases (6) et (8): *mokolo* 'lorsque', 'le jour où', *lobi* 'hier' ou 'demain' ⁹);

— La ponctuation d'un événement par une datation est marquée par le suffixe aspectuel l-ak-l (6), son absence indique la saisie du procès dans son intégralité (7). La même observation s'impose du côté du non-révolu, exemples (10) et (11), avec la différence que la datation n'a pas un caractère d'absolue nécessité.

À propos des formes (10) *atókaka* et *akotókaka*, acceptées toutes les deux dans la langue pour exprimer le présent, il faut remarquer ceci:

— Le présent en lingala se trouve à cheval entre le révolu et le non-révolu, de là une double vision: la forme *akotókaka* exprime une vision orientée vers le non-révolu, la forme *atókaka* met en relief le révolu; la préférence pour la seconde forme en langage parlé serait le signe de la primauté du révolu par rapport au non-révolu dans cette langue;

— La distinction entre le révolu et le non-révolu est doublement marquée: par l'opposition présence/absence du morphème l-ko-l et par l'opposition présence/absence du ton sur la terminaison du verbe; ainsi par économie du système, la langue aurait-elle tendance à ne maintenir que la distinction tonale

(suprasegmentale) — opposition entre la forme *atókaka* non marquée du présent et la forme marquée *atókaka* du passé lointain — au détriment de la distinction segmentale (oppositon |-ø-| / |-ko-|);

— La comparaison montre que plusieurs langues bantu expriment le présent par l'absence de signe |-ø-|, cf. Rwakazina (1971, *passim*); le lingala qui s'est créé et enrichi à partir de ces langues tendrait tout simplement vers cette même sémiologie¹⁰.

Toute saisie du procès antérieure à la fin de son déroulement est caractérisée, à l'expression, par la présence du morphème |-ko-|, et par le morphème |-ø-|, lorsqu'elle en est postérieure. Ainsi, en lingala, le système de représentation du temps est-il entièrement basé sur les distinctions aspectuelles. Il laisse entrevoir une structure binaire à la base. Par contre, quoique le système reste basé sur la même structure, le kinyarwanda différencie les notions de temps et d'aspect.

Outre le plan d'analyse aspecto-temporel que nous venons de montrer, le lingala ne dispose pas d'autre niveau de représentation temporelle qui fonderait l'existence de différents modes dans la langue. Nous avons en effet adopté la définition guillaumienne selon laquelle l'existence d'un mode est fondée sur sa puissance d'expression du temps. Le lingala dispose d'un unique niveau de distinction aspecto-temporelle. La modalité de l'injonction qui correspondrait à ce que l'on pourrait appeler le subjonctif — mais sans les servitudes syntaxiques (notamment la subordination) qui l'accompagnent — ou l'impératif, s'exprime en lingala par une forme qui ne peut pas distinguer le temps, ni l'aspect; elle est caractérisée par un marquage tonal sur la personne:

- (12) *Násala* makasí po *názua*.
 na ø + sál a na ø + zu a
 I R + RAD ASP I R + RAD ASP
 (que) je travaille fort pour (que) je trouve
 'Il faut que je me batte pour réussir.'

- (13) *Tókende*.
 to ø + kend e¹¹.
 I PL R + RAD ASP
 'Partons.'

Nous verrons que le kinyarwanda s'y prend différemment et possède plus d'un niveau de distinction temporelle.

4. La représentation du temps en kinyarwanda

4.1 Le temps chronologique

Le temps est exprimé par un préfixe entre le radical et la personne; l'aspect, par la terminaison du verbe¹²:

(14) *Nzaakora.*

n zaa + kór a

1 T + RAD ASP

'Je travaillerai.'

(15) *Nakoze mu gitóondo.*

n a + kór ye

1 T + RAD ASP

'J'ai travaillé le matin.'

À l'expression, le temps est subdivisé en cinq époques: le passé éloigné, le passé immédiat, le présent, le futur immédiat, le futur éloigné.

(16) *Ejó nasómye igitabo.*

PASSÉ ÉLOIGNÉ

n á + som ye

1 T + RAD ASP

hier *j'ai lu* un livre

'Hier j'ai lu un livre.'

(17) *Nasomye igitabo uyu muúnsi.*

PASSÉ IMMÉDIAT

n a + som ye

1 T + RAD ASP

j'ai lu un livre ce jour

'J'ai lu un livre aujourd'hui.'

(18) a. *Nsoma amabáruwá buri gitóondo.*

PRÉSENT

n ø + som a

1 T + RAD ASP

je lis le courrier chaque matin

'Je lis le courrier chaque matin.'

b. *Ndasoma amabáruwá.*

PRÉSENT

n ra ø + som a¹³

1 ACT T + RAD ASP

je lis le courrier

'Je lis le courrier (maintenant).'

c. *Ndasoma*.

PRÉSENT

n ra \emptyset + som a

I ACT T + RAD ASP

'Je lis (= je suis en train de lire).'

(19) *Ndasoma* igitabo kuva uyu muúnsi. FUTUR IMMÉDIATn ra \emptyset + som a

I ACT T + RAD ASP

je lirai le livre à partir de ce jour

'Je lirai le livre à partir de ce jour.'

FUTUR ÉLOIGNÉ

(20) *Nzaasoma* amabáruwá ejó, uyu muúnsi ntaa gihe mfité.

n zaa + som a

I T + RAD ASP

je lirai le courrier demain ce jour négateur temps que j'ai

'Je lirai le courrier demain, aujourd'hui je n'ai pas le temps.'

Le passé est exprimé par le morphème *l-a-l*. Celui-ci prend un ton haut lorsqu'il faut exprimer le passé éloigné, soit *l-á-l*. Les deux temps, passé immédiat et passé éloigné, se recouvrent: le passé immédiat (17) exprime tout le temps écoulé jusqu'à l'instant de parole; le passé éloigné exprime le temps passé à l'exclusion du jour de l'instant de parole (aujourd'hui).

Le présent est exprimé par une absence de signe (morphologie négative) *l- \emptyset -l* par opposition aux autres temps qui sont, eux, marqués. Le présent exprime un temps qui correspond à l'instant de parole (18b), ou encore à l'infini du temps (18a). En absence de complément après le verbe (18c), il s'allie un actualisateur¹⁴, le morphème *l-ra-l* (issu historiquement du radical *l+ril* 'être'), avant le morphème temporel.

Le futur, comme le passé, s'analyse en deux sortes de temps:

— Le futur immédiat (19) exprimé par une sémiologie identique à celle du présent *l-ra- \emptyset -l*, mais dont l'actualisateur *l-ra-l* n'est pas lié à l'absence de complément après le verbe. Le futur immédiat exprime le temps qui s'étend de l'instant de parole à l'infini et englobe le futur éloigné.

— Le futur éloigné (20) exprime un temps futur à l'exclusion du jour de l'instant de parole. Il est exprimé par le morphème *l-zaa-l* qui se décompose en *l-za-a-l*: le morphème *l-za-l* est issu historiquement du radical *l+:z-l* 'venir'¹⁵, tandis que le morphème *l-a-l* est en effet le même que nous retrouvons dans le passé et exprime, dans le cas du passé comme celui du futur, le non-présent. Le morphème *l-za-l* aide ainsi le morphème *l-a-l* à exprimer le futur, comme le ton, dans le passé éloigné, sert à distinguer le passé éloigné et le passé immédiat.

- (22) Arashaaka *kuzaabá* mugaanga.
 ku zaa + bá a
 9^e classe FUT + RAD ASP
 il veut *être (à l'avenir)* médecin
 'Il veut être (à l'avenir) médecin.'

L'optatif exprime le souhait. Il faut distinguer un optatif qui exprime un simple souhait (1^{ère} forme: optatif simple) et un optatif qui exprime une prière (2^e forme: optatif supplicatif). Contrairement à l'infinitif, l'optatif est conjugué et comporte la personne. Les deux formes se distinguent par un ton de nominalisation soit N', cf. Shimamungu (1991, p. 264-265) inhérent à l'optatif simple tandis qu'il se perd dans l'optatif supplicatif, et l'intervention du morphème d'actualisation l-ra-l dans la deuxième forme:

1^{ère} forme: OPTATIF SIMPLE

- (23) Uyu muúnsi *bakoré*, ejó *bazáaruhúuke*.
 ba ø + kór e/N' ba zaa + ruhuuk e
 3PL PRÉS + RAD ASP 3PL FUT + RAD ASP
 aujourd'hui *qu'ils travaillent* demain *qu'ils se reposent*
 'Aujourd'hui qu'ils travaillent demain qu'ils se reposent.'

2^e forme: OPTATIF SUPPLICATIF

- (24) *Urakore* ejó *batazáakwírukana*.
 u ra ø + kór e
 2 ACT PRÉS + RAD ASP
que tu travailles demain qu'ils ne te renvoient
 'Travaille pour que demain tu ne sois renvoyé.'

- (25) *Araziitoonde*, akará kéera bizaamugaruka. 2^e forme: OPTATIF SUPPLICATIF
 a ra zaa + ítoond e
 3 ACT FUT + RAD ASP
 'Qu'il soit sage, à l'avenir il le payera.'

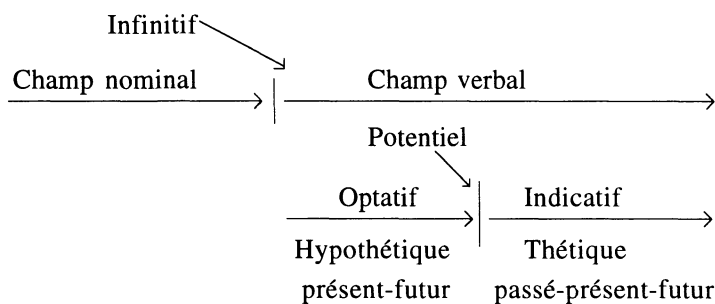
Le potentiel exprime généralement la possibilité, la probabilité, la conséquence d'une hypothèse. C'est la seule modalité marquée par une morphologie propre l-aa-l. Il est conjugué, mais ne peut exprimer que le présent et le futur:

- (26) *Waakóra* ukazaaheembwa.
 u aa ø + kór a
 2 POT PRÉS + RAD ASP
tu travaillerais (et) tu serais récompensé
 'Tu travaillerais (et) tu serais récompensé.'

- (27) Wfize, *waazaatsiinda.*
 u aa zaa + tsfind a
 2 POT T + RAD ASP
 si tu étudiais *tu réussirais*
 'Si tu étudiais tu réussirais.'

Les modalités hypothétiques ne peuvent exprimer que le non-révolu. Elles appartiennent au virtuel. L'indicatif du niveau thétique est caractérisé par l'acquisition de la représentation du passé et exprime le révolu et le non-révolu. Il appartient à l'actuel. Au niveau hypothétique, la variation formelle est caractéristique de l'abandon progressif des caractères nominaux selon une chronologie du virtuel à l'actuel. Ainsi pour être conjugué, l'infinitif perd son classificateur et acquiert la personne dès l'optatif. Celui-ci garde néanmoins un ton grammatical de nominalisation indiquant sa proximité du champ nominal. Le potentiel, qui a perdu tout caractère nominal, n'en acquiert pas pour autant une représentation du passé et reste une forme de transition entre l'hypothétique et le thétique. Seul l'indicatif, au niveau thétique peut représenter le passé. En figure:

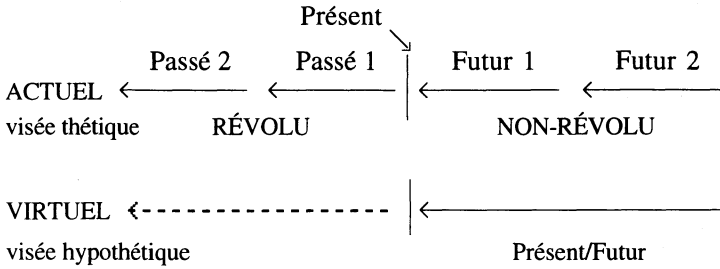
Figure 6



L'infinitif se trouve dans le champ verbal, car il peut distinguer le temps (le présent et le futur): il constitue le terminus *a quo* du champ verbal au-delà du seuil intermédiaire entre le champ nominal et le champ verbal. Le potentiel constitue, quant à lui, le terminus *ad quem* de l'hypothétique en deça du seuil intermédiaire entre l'optatif et l'indicatif. Il exprime, comme l'optatif, seulement le présent et le futur.

Compte tenu de la distinction des deux niveaux hypothétique et thétique, le temps est représenté comme suit:

Figure 7



Ainsi la construction du temps en kinyarwanda distingue seulement deux émissions dans la construction du temps: celle du virtuel qui constitue la visée hypothétique, et celle de l'actuel qui constitue la visée théorique.

4.3 Le temps d'événement: l'aspect

Le kinyarwanda distingue deux sortes d'aspect: l'aspect simple, obligatoire pour la conjugaison du verbe, qui indique un stade, un point particulier du déroulement d'un procès, et l'aspect relatif, éventuel dans la forme verbale, qui met en relation deux ou plusieurs points d'un seul ou de plusieurs déroulements de procès.

4.3.1 L'aspect simple

Il est exprimé par la terminaison du verbe. Le verbe est terminé soit par la voyelle *-al* soit par la voyelle *-el*.

La voyelle *-al* indique un procès en vue ou en voie d'accomplissement. Par rapport au déroulement du procès, à la tension de l'événement, nous appelons l'aspect ainsi désigné "intensif". Il montre l'événement soit avant son déroulement, soit en pleine tension. L'intensif se retrouve dans les temps du présent et du futur (de l'infinitif, du potentiel et de l'indicatif).

- (28) *Guhúga* *inzovu* *birabújijwe*.
ku \emptyset + *húg a*
9^e classe T + RAD ASP
chasser l'éléphant est interdit
'Chasser l'éléphant est interdit.'

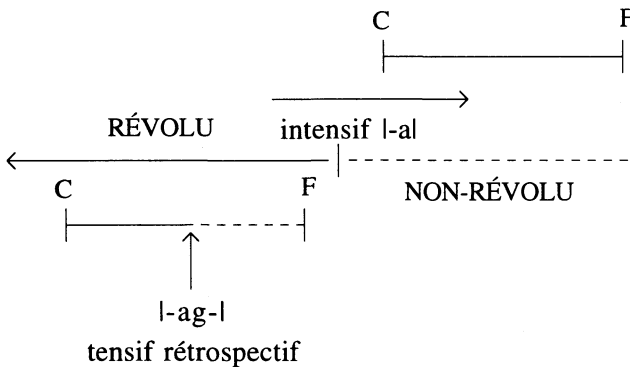
- (29) *Azaahiinga* ejó, uyu muúnsi imvúra iragwa.
 a zaa + híng a i ra ø + gu a
 3 FUT + RAD ASP 3 ACT PRÉS + RAD ASP
il cultivera demain aujourd'hui la pluie tombe
 'Il cultivera demain aujourd'hui la pluie tombe.'

La voyelle *-al* ne se retrouve au passé que lorsqu'elle s'associe au suffixe aspectuel (SASP) *-ag-* dans son antériorité immédiate:

- (30) *Yakóraga* i Kigalí mu mínsi yashíze. PASSÉ ÉLOIGNÉ
 a á + kór ag a
 3 T + RAD SASP ASP
il travaillait à Kigali dans les jours qui se sont écoulés
 'Il travaillait à Kigali dans les jours qui se sont écoulés.'
- (31) *Yakoraga* i Kigalí yahagaze uyu muúnsi. PASSÉ IMMÉDIAT
 a a + kór ag a
 3 T + RAD SASP ASP
il travaillait à Kigali il a interrompu aujourd'hui
 'Il travaillait à Kigali il a interrompu aujourd'hui.'

Dans ce cas, l'ensemble morphologique *-agal* exprime le "tensif rétrospectif"¹⁷: il indique l'aspect sécant d'un procès dans le passé:

Figure 8



La voyelle *-el* exprime l'extériorité du procès. Elle se retrouve dans l'op-tatif, où elle exprime l'extériorité d'avant, le précurusif, c'est-à-dire un procès non encore entamé.

- (32) *Ageendé* adakeeréerwa.
 a \emptyset + geend é
 3 T + RAD ASP
qu'il parte (pour que) il ne soit en retard
 'Qu'il parte (pour que) il ne soit en retard.'

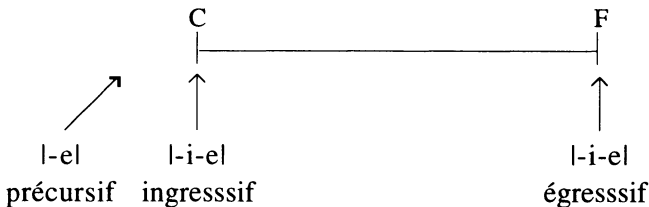
- (33) *Azáakoré* vubá, bazáamuheémbe.
 a zaa + kór e
 3 T + RAD ASP
qu'il travaille vite, pour qu'il soit récompensé
 'Qu'il travaille vite, pour qu'il soit récompensé.'

Lorsqu'elle est associée au suffixe aspectuel *l-i-l* dans son antériorité immédiate, elle exprime la perfectivité et se retrouve à l'indicatif. Celle-ci, en kinyarwanda, s'analyse en perfectivité initiale (c'est-à-dire que l'instant considéré correspond au commencement du procès en tant que fait intégral qui vient de s'écouler) et perfectivité terminale qui indique la fin du procès, cf. Pottier (1985, p. 210). Ainsi la terminaison *l-el* peut indiquer trois moments du déroulement du procès: le précuratif (au subjonctif), l'ingressif (perfectivité initiale) et l'égressif (perfectivité terminale):

- (34) *Mutume* aragiiye. INGRESSIF
 a ra \emptyset + gi i e
 3 ACT PRÉS + RAD SASP ASP
 fais-lui une commission *il va partir*
 'Fais-lui une commission il va partir.'
- (35) *Ntuuzá* kumúbona, aragiiye. ÉGRESSIF
 tu ne vas pas le voir *il vient de partir*
 'Tu ne vas pas le voir il vient de partir.'

Soit en figure:

Figure 9



Tandis que la terminaison *l-el* exprime l'extériorité du procès, l'élément suffixal *l-i-l* indique la perfectivité.

Ainsi la terminaison verbale en kinyarwanda exprime-t-elle uniquement les notions aspectuelles, tandis qu'en lingala, elle sert aussi à indiquer, selon l'étape du déroulement du procès, le temps.

4.3.2 *L'aspect relatif*

L'aspect relatif est exprimé par un morphème qui accompagne, avant ou après, celui qui exprime le temps. Le kinyarwanda distingue:

— l'aspect phasique, cf. Ntahokaja (1960, p. 13) qui indique, non plus un point particulier du déroulement du procès comme l'aspect simple, mais une étendue plus longue, une phase d'un déroulement de procès;

— l'aspect de comparaison qui dépend de la construction de la phrase et met en relation plusieurs procès successifs ou simultanés¹⁸.

L'aspect phasique distingue l'inchoatif (inceptif) et le continuatif (perstitif):

— L'inceptif désigne un point en plein déroulement du procès en fonction de son début:

- (36) *Ntibaráavooma* amáazi.
 nti ba raa ø + VOOM a
 NÉG 3PL inceptif T + RAD ASP
 'Ils n'ont pas encore commencé à puiser de l'eau.'

- (37) *Yaaje uráavooma* amáazi?
 u raa ø + VOOM a
 2 inceptif T + RAD ASP
 quand il est arrivé avais-tu commencé à puiser de l'eau
 'Quand il est arrivé avais-tu commencé à puiser de l'eau?'

Cet aspect se retrouve uniquement dans les formes interrogatives et négatives de l'indicatif présent et ne s'accompagne que de l'aspect intensif, c'est-à-dire la terminaison *l-al*. La forme produite discute ou nie le début du procès.

— Le perstitif (continuatif) désigne une phase entre un point en plein déroulement du procès et la fin de celui-ci.

- (38) *Baracyáavooma* amáazi.
 ba ra ki ø a + VOOM a
 3PL ACT inceptif T ACT + RAD ASP
 'Ils puisent encore de l'eau (= ils n'ont pas encore fini).'

Le continuatif se retrouve uniquement dans l'indicatif du présent. En négation ou en proposition subordonnée, les actualisateurs *-ra-* avant et *-al* après le morphème temporel disparaissent.

- (39) *Nibakivooma* amáazi.
 nti ba ki ø + voom a (= ils ont fini de puiser)
 NÉG 3PL inceptif T + RAD ASP
ils ne puisent plus (de) l'eau
 'Ils ne puisent plus (de) l'eau.'

- (40) *Yaaje bákivooma* amáazi.
 ba ki ø + voom a
 3PL inceptif T + RAD ASP
 il est venu *quand ils puisaient encore* (de) l'eau
 'Il est venu quand ils puisaient encore (de) l'eau.'

- (41) *Abaantu bakivoomá* amáazi.
 ba ki ø + voom a
 3PL inceptif T + RAD ASP
 les gens *qui puisent encore* (de) l'eau
 'Les gens qui puisent encore (de) l'eau.'

L'aspect de comparaison met en relation deux ou plusieurs points de plusieurs déroulements de procès. C'est un aspect "de discours" qui dépend de l'organisation de la phrase. Il distingue le sémelfactif et le subsécutif.

— Le sémelfactif, cf. Mounin (1974, p. 294) met en relation des procès qui se font à la fois ou dont la successivité n'est pas établie. Il est exprimé par le morphème *-na-*:

- (42) *Baataahije banavooma* amáazi.
 ba ø na + voom a
 3PL T sémelfactif + RAD ASP
 ils ont ramassé du bois *ils ont aussi puisé* de l'eau
 'Ils ont ramassé du bois ils ont aussi puisé de l'eau.'

- (43) *Baravúga bánasakuza* cyaane.
 ba ø na + sákuz a
 3PL T sémelfactif + RAD ASP
 Ils parlent (*et*) *ils crient* fort
 'Ils parlent en criant très fort.'

— Le subsécutif exprime la consécuitivité des événements ou leur accumulation:

- (44) Barataashya *bakavooma* amáazi.
 ba ka \emptyset + voom a
 3PL subsécutif T + RAD ASP
 ils ramassent du bois *ensuite ils puisent* de l'eau
 'Ils ramassent du bois ensuite ils puisent de l'eau.'
- (45) Yarákoraga cyaane *akabona* amafaraanga meénshi.
 a ka \emptyset + bón a
 3 subsécutif T + RAD ASP
 il travaillait beaucoup (*et touchait*) argent beaucoup
 'Il travaillait beaucoup (*et touchait*) beaucoup d'argent.'

L'aspect de comparaison dépend donc tant de la construction de la phrase, mais aussi de leur chronologie notionnelle quant à l'accomplissement du procès. Cette forme d'expression de l'aspect n'existe pas en lingala.

5. Essai de synthèse

Nous avons mis en évidence la ressemblance structurelle du vocable en lingala et en kinyarwanda. Au niveau grammatical, certains morphèmes sont identiques notamment le morphème l(-)ko-l qui exprime le non-révolu en lingala et le morphème lku-l, classificateur de l'infinitif en kinyarwanda. Le morphème l-ak-l qui exprime l'intériorité du procès en lingala, se retrouve en kinyarwanda sous la forme l-ag-l et exprime l'intériorité d'un fait révolu. On peut mettre également en parallèle les terminaisons l-al/l-il qui distinguent en lingala respectivement le passé lointain et le passé proche (sous des valeurs aspecto-temporelles), et les morphèmes l-al/l-el qui, en kinyarwanda, possèdent des valeurs purement aspectuelles respectives d'endotopie et d'exotopie du procès.

La représentation du temps est basée pour les deux langues à l'opposition -/+ , virtuel/actuel, non-révolu/révolu, sans saisie intermédiaire. Tout ce qui n'est pas encore entièrement du côté de l'actuel, du révolu, appartient au virtuel, au non-révolu. Le lingala exprime le temps à travers des désignations aspectuelles (distinction RÉVOLU/NON-RÉVOLU), il ne possède pas de morphèmes particuliers du temps. Il représente le temps sur le seul niveau de l'actuel, en thèse, tandis que le kinyarwanda possède une construction du temps établie sur deux niveaux: l'hypothétique et le thétique (virtuel/actuel), c'est-à-dire une perspective qui donne du temps une première visée dans le virtuel et une seconde visée dans l'actuel. Cette construction trouve sa réplique au niveau thétique où la distinction sépare le non-révolu dont le présent est le terminus *ad quem*, et le non révolu qui correspond au passé. Si nous considérons que le

lingala est une langue véhiculaire qui tend vers la plus grande simplicité, la systématique la plus régulière, on peut émettre l'hypothèse qu'elle a aussi allégé son système de représentation du temps tout en gardant le schème binaire fondamental.

Ainsi le système d'opposition binaire a-t-il été exploité différemment par les deux langues. Quoique le kinyarwanda possède un système aspectuel complexe, il essaie d'équilibrer l'expression du temps et celle de l'aspect. Le lingala, avec beaucoup moins de complexité, privilégie l'expression de l'aspect. Imbs (1960, p. 15) disait, et cela vaut aussi pour les langues de notre étude:

(...) l'aspect et le temps sont deux valeurs quelque peu rivales, mais étroitement solidaires, et (...) un certain rythme règle leur dominance alternée: à mesure que la valeur d'aspect s'affirme, la valeur temporelle proprement dite diminue (...)

Au regard de cette analyse, on peut dire que les langues bantu dans l'ensemble, ne peuvent être classées ni comme des langues à aspects, ni comme des langues à temps. S'il y a des langues qui privilégient l'expression de l'aspect (c'est aussi la tendance du swahili, langue véhiculaire en Afrique Centrale comme le lingala) d'autres (surtout les langues vernaculaires) essaient d'équilibrer les valeurs aspectuelles et les valeurs temporelles. L'expression de ces catégories est variable selon la langue considérée quoi qu'elle reste basée sur un schème binaire.

Notes

* Nous remercions le professeur André Joly pour ses conseils, nos collègues de l'U.R.A. 1030 du C.N.R.S. ainsi que les lecteurs anonymes qui ont contribué à améliorer la qualité de cet article.

1. Le lingala s'écrit habituellement sans tonalité ni longueurs vocaliques. Nous les avons indiquées pour signaler leur pertinence. Pour le kinyarwanda ces indications sont permises uniquement à des fins d'analyse de la langue.

2. Initiée par G. Guillaume, la psychomécanique a été appliquée presque exclusivement aux langues indo-européennes (notamment le français et l'anglais) et reste peu connue en linguistique africaine. Notre intention n'est pas de transposer les catégories d'analyse des langues indo-européennes aux langues bantu, mais d'emprunter ce cheminement cognitif qui tient compte autant du sens que de la forme.

3. La définition du mode par la modalité selon la tradition grammaticale est ainsi abandonnée. Moignet (1959, p. 75) justifie cette position comme suit:

(...) ce problème n'est pas posé sur le seul plan où il ait un sens, le plan du système verbal de la langue. Chacun s'en tient au plan du discours, celui des innombrables effets de sens, et l'on s'épuise par exemple, à faire dériver toutes les valeurs reconnues de l'une d'elles prétendue de base. On tire le doute du désir, ou le désir du doute, ou l'un et l'autre de la possibilité ou de l'irréalité: vain effort qui n'aboutit qu'à d'ingénieuses subtilités. L'erreur consiste à poser en principe que les modes ont pour fin d'exprimer des modalités. (...) Il est pourtant aisé de remarquer que la modalité et le mode ne coïncident jamais, que chaque mode peut servir de support à un certain nombre de modalités (...) que la même modalité peut apparaître dans plusieurs modes que l'on distingue traditionnellement.

4. Les temps qui seront analysés dans cet article sont des temps de base, à l'exclusion des temps composés qui n'en sont que des combinaisons. Celles-ci produisent des effets de sens divers et relèvent plus de l'expression que de la représentation, au sens guillaumien de ces termes. En ce qui concerne le kinyarwanda, le lecteur intéressé se reportera à Shimamungu (1991, p. 350-373) ou, dans une autre perspective, à Arnold (1980).

5. La classe nominale se détermine par rapport à ce que l'on appelle en sémantique cognitive un "prototype". C'est donc une catégorie dont «les membres n'ont pas le même statut et (...) les membres les plus représentatifs, appelés *prototypes*, jouent un rôle privilégié dans la structure de la catégorie», cf. Vandeloise (1991, p. 4). Une classe nominale se définit donc par rapport à une espèce, mais peut comprendre des vocables qui désignent des espèces différentes. Le nombre de classes est variable dans les langues bantu: le lingala dispose de 8 classes, cf. Nzette (1980, p. 24), le kinyarwanda de 11 classes, cf. Shimamungu (1991, p. 442), si l'on doit considérer que chaque classe discrimine en elle-même le singulier et le pluriel. Nous ne suivons donc pas la classification en vigueur dans les langues bantu, cf. Coupeux (1980, p. 569). Nous trouvons en effet aberrant qu'un mot en changeant de nombre, change également de classe.

6. Nous utilisons désormais les termes révolu/non-révolu pour souligner cette valeur proprement aspectuelle. Nous abandonnons ainsi, pour le lingala, les termes de "passé", "présent" ou "futur" qui relèvent de la notion de temps.

7. Les parenthèses signifient que le morphème |(-)ko- | peut se retrouver en début de vocable, à l'infinitif.

8. L'équivalent de la forme progressive est généralement rendu par la forme "être+infinitif": *nazali kosónika* 'je suis en train d'écrire'. Un auxiliaire lexical comme 'venir' peut aussi être utilisé dans certains cas pour exprimer l'aspect progressif: *akomí koyebá lingala* 'il est sur le point de connaître le lingala'.

9. La plupart des langues bantu distinguent seulement aujourd'hui et ce qui ne l'est pas sans préciser ce qui est avant ou après. C'est ainsi que le lingala comme par ailleurs le kinyarwanda ne distinguent pas 'hier' et 'demain'. Ils les expriment par les mêmes termes: *ejo* pour le kinyarwanda et *lobi* pour le lingala. Cela correspond à la distinction déictique ici/là, mais dans le temps.

10. L'hypothèse d'un lecteur anonyme a également retenu notre attention:

(...) de la même façon qu'une distinction est attestée entre le révolu lointain et le révolu proche, il est plausible de supposer (i) soit que ko est strictement non-révolu

lointain et Ø est ambigu entre le non-révolu proche et le présent, (ii) soit que ko est ambigu entre les deux types de non-révolus et puisqu'en (10), la phrase exprime le présent, lequel est par ailleurs réalisé par Ø dans la langue, alors la préférence pour la seconde est prédictive.

11. La terminaison en l-el est induite par l'assimilation vocalique progressive selon laquelle la terminaison en l-al s'assimile à la voyelle du radical, lorsque celle-ci est l-e-l.

12. Il s'agit dans ce cas de l'aspect simple qui désigne un "stade", cf. Pottier (1985, p. 175) du déroulement du procès. Il existe, en kinyarwanda, un aspect relatif qui met en relation plusieurs stades d'un ou de plusieurs procès. Il est exprimé par un morphème à côté (à droite ou à gauche selon le cas) mais distinct du morphème temporel, cf. Shimamungu (1991, p. 150 et s.). Tandis que l'aspect simple est obligatoire et exprimé par la désinence du verbe, l'aspect relatif est éventuel (voir plus loin).

13. Dans certaines analyses antérieures, cf. Jouannet (1985), le morphème l-ra-l se trouve après le morphème temporel par analogie à la forme du passé *narásomye* lna-ø-ra+som-yel 'j'ai lu'. Il faut toutefois remarquer que le morphème l-ra-l peut se trouver après le morphème du temps comme à l'optatif: *urasonye* lu-ra-ø+som-el 'que tu lises' (présent) / *urazaasome* lu-ra-zaa+som-el 'que tu lises' (futur). Comme nous le verrons plus loin, la forme du présent se trouve comme celle du futur sur le même plan du non-révolu par opposition à la forme du passé qui appartient, elle, au plan du révolu. Selon nous, le morphème l-ra-l se trouve avant le morphème temporel, pour les formes du non-révolu, et après, pour les formes du révolu.

14. À propos du morphème l-ra-l nous écrivions ailleurs, cf. Shimamungu (1993, p. 74):

La fonction du morphème l-ra-l n'a pas toujours été clairement identifiée, cf. Botne (1983, p. 123-124), (1989); Cadiou (1985, p. 66-83); Coupeux (1980, p. 383-384), il s'agit pour nous d'un morphème distinct du morphème temporel. Il peut assurer trois fonctions: celle de préciser le temps quand le morphème temporel ne suffit pas: *urakóra* lu-ra-ø+kór-al *uyu muúnsi* 'tu vas travailler aujourd'hui': avec le morphème temporel du présent l-ø-l, il exprime le futur proche; celle de permettre la dicibilité du verbe dans un contexte syntaxique donné (absence de complément après le verbe); celle de rendre l'insistance d'un souhait dans l'optatif: *urakore* 'que tu travailles' / *urazaakore* 'que tu travailles' (futur) par opposition aux formes du subjonctif: *ukoré* 'que tu travailles' / *uzáakoré* 'que tu travailles'. Nous l'appelons "actualisateur" parce qu'il n'apporte pas de sens particulier au verbe, mais contribue à lui donner une suffisance expressive en complétant ou en précisant le sens d'un autre morphème, ou encore, en servant de "prothèse" syntaxique en absence de complément après le verbe pour préserver sa dicibilité.

Pour plus de renseignements sur son fonctionnement syntaxique il faut se reporter à Shimamungu (1991, p. 374 et s.)

15. Mould (1976, p. 130) écrit:

As Givón has demonstrated, Proto-bantu evidently had few tense markers and must have relied heavily instead on modal verbs, such as 'begin', 'fail', 'want', 'finish', 'come', 'go', etc.

Dans cet ordre d'idées, Rwakazina (1971, p. 61 et s.) note que le futur n'aurait pas existé à date ancienne dans la plupart des langues bantu. Selon Guthrie (1970, p. 242) le morphème du futur

l-zaa-l serait le réflexe du morphème reconstruit l-*ja-l < l-*yij-l 'venir' qui a produit le verbe l+:-l 'venir' du kinyarwanda. C'est ainsi que nous avons le morphème l-zaa-l du futur. La forme du kirundi, langue proche du kinyarwanda, l-zoo-l résulterait — cela ne doit rester pour le moment qu'une hypothèse — d'une autre combinaison toujours avec la même base du verbe 'venir' l+:-l mais avec la forme du potentiel l-oo-l du kirundi formant ainsi le morphème l-zoo-l.

16. L'optatif regroupe ici les deux formes que nous avons appelées ailleurs, cf. Shimamungu (1991), respectivement "subjonctif" et "optatif". Force nous est de constater qu'il s'agit en effet des mêmes formes: le morphème d'actualisation l-ra-l intervient dans la seconde forme — comme nous l'avons souligné (ibidem, p. 378) — pour renforcer le souhait exprimé dans la première forme. Nous appelons la première forme "optatif simple", la seconde "optatif suppletif".

17. Nous avons utilisé ailleurs, cf. Shimamungu (1991) le terme de "bi-tensif", cf. Vassant (1980) employé habituellement par les guillaumiens pour désigner cette sorte d'aspect. Nous estimons que le terme "tensif rétrospectif" convient mieux à notre analyse.

18. Nkanira (1984, p. 14) a lancé l'idée de considérer comme adverbess, ou adverbiaux, les morphèmes analysés ici comme relateurs aspectuels. Il est vrai que ces morphèmes expriment des notions qui peuvent être rendues par des adverbess. Mais il faut remarquer que ces notions, comme nous allons le montrer, relèvent de l'aspect. Effectivement certains adverbess peuvent exprimer également des notions d'aspect. La seule raison de ne pas considérer les relateurs aspectuels comme des adverbess, c'est qu'ils n'ont pas, comme les adverbess, d'autonomie morphosyntaxique qui en ferait des vocables, ils appartiennent à la morphologie verbale.

RÉFÉRENCES

- ANONYME (1980) *Éléments de grammaire lingala*, Congo, Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques et Paris, Nathan.
- ARNOLD, T. (1977) «La conjugaison composée en rwanda», Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, mémoire de Licence.
- BOTNE, R.DI. (1983) «La sémantique du temps en kinyarwanda» in F. Jouannet (éd.), *Le kinyarwanda, études linguistiques*, Paris, SELAF, p. 123-147
- BOTNE, R.D. (1989) «Quelques remarques sur les rôles du morphème -ra-: une réponse à Y. Cadiou» in F. Jouannet (éd.), *Modèles en tonologie (kinyarwanda et kirundi)*, Paris, Éditions du CNRS, p. 239-247.
- BWANTSA-KAFUNGU (1982) *J'apprends le lingala tout seul en trois mois*, Kinshassa, C.R.P.-CELTA.
- CADIOU, Y. (1985) «Sur un problème de syntaxe: la relation verbe-complément en kinyarwanda» in Y. Cadiou (éd.), *Le kinyarwanda, études de morpho-syntaxe*, Paris, B.I.G., p. 65-83.
- COUPEZ, A. (1980) *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare, I.N.R.S., 2 t.
- GUILLAUME, G. (1970) *Temps et verbe suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- GUILLAUME, G. (1973) *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

- GUILLAUME, G. ([1964], 1984) *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUTHRIE, M. (1970) *Comparative Bantu*, London, Gregg International Publishers, t. 2.
- IMBS, P. (1960) *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck.
- KAGAME, A. (1975) «Aperception empirique du temps dans la culture bantu» in P. Ricoeur & al. (éd.), *Les cultures et le temps*, Paris, Payot, p. 103-133.
- JOLY, A. (1975) «A psychomechanical approach to the verb do» in De Vriendt & al. (éd.), *Grammaire générative et psychomécanique du langage*, Bruxelles, AIMAV, et Paris, Didier, p. 123-138.
- JOLY, A. (1980) *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- JOUANNET, F. (1985) *Prosodologie et phonologie non linéaire*, Paris, ACCT-SELAF.
- MOIGNET, G. (1959) *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2 t.
- MOULD, M.J. (1976) «Comparative grammar reconstruction and language classification: The north victorian Bantu languages», thèse de doctorat, Los Angeles, UCLA.
- MOUNIN, G. (1974) *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- NDAMBA, J. (1980) «Nouvelles considérations sur la classification nominale en bantu», *Dimi, n° 4/5, CELCO, Université Marien Ngouabi, p. 25-38.
- NKANIRA, P. (1984) «La représentation et l'expression du temps grammatical en kirundi (Essai de description psychomécanique)», thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- NTAHOKAJA, J.B. (1960) *Valeur et emploi des formes verbales rundi*, mémoire de licence, Université Catholique de Louvain.
- NZETE, P. (1980) «À propos des voyelles nasales dans le parler de Bokwele (Mossaka, Congo)», *Dimi, n° 4/5, CELCO, Université Marien Ngouabi, p. 11-17.
- NZETE, P. (1991) «Le lingala de la chanson zaïro-congolaise de variétés: cas de la chanson de Luambo Makiadi (alias Franco)», thèse d'État, Université Paris V.
- POTTIER, B. ([1974], 1985) *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Klincksieck.
- RWAKAZINA, A.M. (1971) *Typologie et distribution des formes verbales en bantou*, Tervuren, Koninklijk Museum voor Midden Afrika.
- SHIMAMUNGU, E. (1991) *Systématique verbo-temporelle du kinyarwanda*, Lille, URA 1030 CNRS, Presses de l'A.N.R.T.
- SHIMAMUNGU, E. (1993) «Ordre des mots dans la phrase simple et mécanisme de prédication en kinyarwanda», *Linguistique Africaine*, n° 10, Paris, Didier-Érudition.
- VANDELOISE, C. (1991) «Présentation», *Communications*, n° 53, Paris, Seuil.
- VASSANT, A. (1980) «Incidence et décadence dans l'analyse du présent en français» in F. Joly & J. Hirtle (éd.), *Langage et psychomécanique du langage*, Lille, Presses Universitaires de Lille, et Québec, Presses de l'Université Laval.